

sophia, un service gratuit et sans engagement

Chaque assuré concerné est libre de bénéficier de sophia et d'en sortir à tout moment. Il est assuré d'une totale confidentialité des données échangées avec l'Assurance Maladie, dans le respect du secret médical.

Pour en savoir plus sur le service sophia : ameli-sophia.fr



AUTRES - R.C.S. Paris B 378 899 363, CNAMTS réf. : DEP PS asthme - Novembre 2013 - Crédits Photos : Corbis - Getty - Brigitte Baudesson.

ASTHME

Ensemble, assurons aux personnes asthmatiques un meilleur quotidien.



Le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.

Pour en savoir plus : ameli-sophia.fr



Les maladies chroniques

UN ENJEU MAJEUR DE SANTÉ PUBLIQUE



En tant qu'assureur solidaire en santé, l'Assurance Maladie souhaite aider les personnes atteintes d'une maladie chronique à agir en prenant de bonnes habitudes au quotidien et ainsi limiter les risques de complications.

>> **C'est dans cet esprit que l'Assurance Maladie a créé sophia, le service d'accompagnement pour mieux vivre avec une maladie chronique.**

sophia est le fruit d'un travail mené en concertation avec un collège d'experts. Il regroupe les associations de patients concernées, les représentants des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, infirmiers), les sociétés savantes, les réseaux de santé, l'INPES et la Haute Autorité de santé.

L'asthme, 2^e maladie chronique concernée par sophia.

Le service sophia est aujourd'hui proposé sur l'ensemble du territoire aux personnes ayant un diabète.

>> **L'Assurance Maladie poursuit cette démarche et étend le service aux personnes asthmatiques.**

Dans un premier temps, il est mis en place dans 18 départements pilotes : *Alpes-Maritimes, Ariège, Côte-d'Or, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Hérault, Loire, Loiret, Marne, Meurthe-et-Moselle, Nord (CPAM de Lille-Douai et du Hainaut), Puy-de-Dôme, Sarthe, Seine-Saint-Denis, Somme, Tarn.*

sophia, ce que les adhérents en disent* :

84% des adhérents déclarent que sophia les encourage à faire évoluer leurs habitudes.

89% des adhérents sont prêts à recommander sophia.

4
millions
d'asthmatiques
en France



Environ 6 asthmatiques sur 10 ont un contrôle insuffisant de leur asthme.

sophia a pour but d'éviter une aggravation de la maladie et d'améliorer la qualité de vie de ces malades.

* Étude IPSOS menée auprès d'un échantillon de 1115 personnes, représentatif des adhérents au service sophia, septembre 2011.



sophia, POUR MIEUX VIVRE

AU QUOTIDIEN AVEC DE L'ASTHME

Le service sophia s'inscrit en relais des recommandations du médecin et des conseils du pharmacien. Il apprend au malade à bien connaître son asthme pour adopter les bons réflexes au quotidien.

>> L'adhérent approfondit ses connaissances avec :



Un site internet avec une information validée sur l'asthme, des conseils et des témoignages.



Les brochures «Mieux vivre avec l'asthme» pour en savoir plus sur les thèmes liés à l'asthme.



Une newsletter et des e-mails thématiques pour l'accompagner au fil des mois.

sophia S'ADRESSE AUX PERSONNES ASTHMATIQUES :

- de 18 ans à 44 ans,
- suivies par un médecin traitant,
- ayant eu au moins 2 remboursements d'anti-asthmiques dans l'année,
- rattachées au régime général et à une CPAM pilote.

L'Assurance Maladie invite par courrier les personnes concernées. Les assurés peuvent s'inscrire par courrier ou en ligne sur **ameli-sophia.fr**.

>> Il bénéficie du soutien par téléphone d'un infirmier-conseiller en santé.

Ce conseiller en santé, spécialement formé, répond aux questions de l'adhérent et lui apporte des conseils personnalisés.

Les patients sont alors plus réceptifs aux conseils des professionnels de santé qui les traitent et les entourent.

